

CQPM 0304 - Technicien(ne) de maintenance productive

Formation continue

Durée

55 jours

Que faire après la formation?

- Technicien de maintenance d'équipements d'exploitation
- Technicien de maintenance d'équipements de production
- Technicien de maintenance en équipements industriels
- Technicien de maintenance industrielle
- Technicien de maintenance industrielle polyvalente
- Technicien de maintenance process

Support

Fascicule
Supports de cours sur plateforme LMS

Coût

350 € HT/jour + 530 € HT forfait de certification

Domaines de formation

Robotique-Maintenance

RNCP

35282 inactif

Prérequis

Niveau Bac ou équivalent.

CQPM MQ 2015 06 69 0304

Niveau : 5

A partir d'instructions générales et des objectifs fixés par le responsable de process et/ou responsable de maintenance, le (la) technicien(ne) de maintenance productive1 a en charge de mettre en œuvre des procédures de « maintenance productive » visant à maintenir et / ou rétablir le process de fabrication opérationnel et de contribuer à son bon fonctionnement.

Il (elle) doit surveiller les équipements du process de fabrication à l'aide d'indicateurs techniques et/ou de performances selon des procédures ou instructions définies, il (elle) doit intervenir en cas de dérive constatée tout en préservant le process ainsi que l'environnement dans le respect de consignes.

Objectifs

Diagnostiquer une panne et organiser l'interventions de maintenance

Réaliser l'intervention de maintenance

Contribuer à l'amélioration continue

Programme détaillé

BDC1

La surveillance et suivi des équipements du process

- Mesurer et analyser les paramètres techniques et / ou indicateurs d'efficacité des équipements d'un process de fabrication
- Evaluer les risques et impacts liés à la dérive d'un équipement (qualité, sécurité, productivité, environnement
- Mettre en œuvre une procédure d'alerte et de sauvegarde

Durée : 15 j

BDC2

Le maintien et remise à niveau des fonctions de service des équipements

- Diagnostiquer (la) les causes d'une dérive ou d'un dysfonctionnement d'un ou plusieurs(s) équipement(s)
- Assurer le maintien des conditions opérationnelles d'un équipement.
- Assister techniquement les équipes de production

Durée : 30 j

BDC3

L'amélioration de la maintenance

- Définir et mettre en œuvre une/des solutions d'amélioration de maintenance
- Assurer la traçabilité des actions de maintenance

Durée : 10 j

Moyens pédagogiques

CQPM 0304 - Technicien(ne) de maintenance productive

Formation continue

- Ligne de production automatisée
- Systèmes de production
- Outils de gestion de production

Modalités de suivi et d'évaluations

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation. Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer.

L'évaluation en situation professionnelle réelle : elle s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité. Celle-ci s'appuie sur :

1. Une observation en situation de travail
2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat –
3. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.
- 4/ L'entreprise donne un avis au regard du référentiel d'activités.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 25/09/2024